



Aide juridique véhicule pour avocat

Par **Adco**, le **27/05/2012** à **18:33**

Bonjour, J'ai acheté en septembre 2011 une voiture a soit-disant un Professionnel sur le site que vous connaissez tous : leboncoin le véhicule avait été importé du canada vers l'Allemagne ou le propriétaire allemand a effectuer des "PV" qui consistent a homologuer la voiture. Ensuite cette personne aurait vendu la voiture au professionnel qui pratique dans l'import-export. il m'a donc vendu cette voiture en France et a pu effectuer une carte grise provisoire de 2 mois. cette personne s'était engagée dans le papier de vente comme quoi il devait faire homologuer le véhicule en France et que si il n'y parvenait pas il remboursé la voiture de 4000€. il devait également faire divers réparation (alarme etc) ce qui était aussi écrit dans la papier de vente. jusque la je pensais que tout aller bien se passer. puis il a pris la voiture 1 mois et demi pour faire soit-disant tout ceci et il me l'a ramener avec juste un rétroviseur de changé et rien d'autre. le temps passe et voila déjà presque 5 mois que j'ai verser la somme de 4000€ pour une voiture qui n'es plus valide par la carte grise et je continue de payer mon assurance. une fois 6 mois passé a me balader avec de beaux mensonges, il n'a plus donner du tout de nouvelles alors que rien n'a été fait. j'ai été voir une association d'anciens avocat qui ont essayer de faire un arrangement amiable mais sans succès. J'ai donc contacter un avocat pour poursuivre cette personne en justice. étant étudiant je n'ai aucun revenu et j'attend une réponse sur "L'aide juridique" mais apparemment, cette aide se base sur la feuille d'impôt de mes parents de l'an passé et je n'y aurait pas droit. je perd de plus en plus espoir, j'ai passer beaucoup de temps a travailler durement entre les cours pour me procurer mon 1er véhicule et je n'ai plus rien. j'ai l'impression de subir une arnaque ou je ne peux rien faire. pouvez vous m'aider ? merci beaucoup pour vos futures réponses je l'espère. Ps: ce message est écrit par le petit ami de la personne en question, en me mettant a sa place dans le texte, sachant que le vendeur a abusé de celle ci par ses connaissances sur tout ce "marché" sachant qu'il avait en face de lui une jeune femme de 21 ans. cordialement

Par **Adco**, le **28/05/2012** à **14:27**

Personne n'a de solutions ? :(